3269 - On lui vole le denier public qu’il avait volé

question

Question : Un homme a perpétré un vol dans une infrastructure publique dépendant d’un état non musulman. Puis on lui a volé son butin... Faut-il qu’il restitue ce qu’il avait volé?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Nous avons soumis la question à son éminence Cheikh Abd Allah Ibn Djabrine (Puisse Allah le préserver). Voici sa réponse: Il ne le restitue pas; il lui suffit de se repentir Allah le sait mieux.